

**COMMUNE DE VERSAUGUES**  
**COMPTE RENDU N° 2012/02 DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU VENDREDI 23 MARS 2012**

**L'an deux mille douze, le VENDREDI 23 MARS 2012 à VINGT HEURES,**

Le Conseil Municipal de VERSAUGUES, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Gilles FARNIER, Maire.

**Date de Convocation** : 13 Mars 2012

*Nombre de Conseillers en exercice : 11    Nombre de Présents : 11    Nombre de Votants : 11*

**Étaient présents** : Gilles FARNIER, Maire, Régis DEVERCHERE, Annie ANDRE, Adjoints, Louis ACCARY, Patrick BERLAND, Armand BORDE, Jean-François CHATELLIER, Eveline DARIEN, Ludovic DAVID, Michel DESCHAINTE et Nathalie KRZEMINSKI, Conseillers Municipaux.

**Secrétaire de séance** : Nathalie KRZEMINSKI

Assistait également à la séance : Michel BOURDON, Receveur

Monsieur le Maire ouvre la séance à Vingt heures et procède à l'appel des présents.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

1°) - Approuve le compte-rendu de la précédente séance en date du 03 Février 2012, lequel n'a fait l'objet d'aucune observation particulière.

2°) – **APPROUVE** le compte administratif – exercice 2011 – et l'arrête ainsi :

**Section de Fonctionnement**

• Dépenses	77 581.62 €
• Recettes (dont 26 624.22 € excédent 2010 reporté)	111 449.80 €
Résultat de l'exercice =	7 243.96 €
<b>Résultat de clôture =</b>	<b>33 868.18 €</b>

**Section d'Investissement**

• Dépenses (dont 189 304.63 € déficit 2010 reporté)	216 004.21 €
• Recettes	251 654.19€
Résultat de l'exercice =	224 954.61 €
<b>Résultat de clôture =</b>	<b>35 649.98 €</b>
<i>Restes à réaliser en dépenses</i>	10 040.00 €
<i>Restes à réaliser en recettes</i>	0.00 €
<b>Résultat définitif =</b>	<b>25 609.98 €</b>

3°) – **APPROUVE** le compte de gestion présenté par Monsieur Michel BOURDON, Trésorier Municipal, pour l'exercice 2011, qui fait apparaître des écritures comparables au compte administratif et **REMERCIÉ** Monsieur le Receveur pour l'aide et les conseils qu'il apporte à la Collectivité.

4°) – **DECIDE** de l'affectation du résultat de fonctionnement, soit la somme de **33 868.18 €** de l'exercice 2011 au budget primitif 2012, de la façon suivante :

- Compte 002 – Excédent de fonctionnement reporté en totalité    33 868.18 € (arrondi à 33 868 €)
- Compte 001 – Excédent d'investissement reporté                    35 649.98 € (arrondi à 35 650 €)

5°) - **DECIDE** de modifier les taux d'imposition de la Commune pour 2012, en appliquant une augmentation de **2 %** sur l'ensemble des taux.

Les taux de référence communaux 2011 étaient ainsi fixés :

- Taxe d'habitation	8.89 %
- Taxe foncière bâti	1.05 %
- Taxe foncière non bâti	10.96 %
- CFE	11.36 %

- **VOTE** les taux d'imposition communaux pour l'année 2012 en appliquant l'augmentation de **DEUX POUR CENT (2 %)**, à savoir :

- Taxe d'habitation =	9.07 %
- Taxe foncière bâti =	1.07 %
- Taxe foncière non bâti =	11.18 %
- CFE =	11.59 %

- **APPROUVE** pour 2012 :

► le produit fiscal attendu

	<b>Bases estimées 2012</b>	<b>Produit fiscal attendu</b>
• Taxe d'habitation	206 400 x 9.07 % =	18 720 €
• Taxe foncière bâti	126 300 x 1.07 % =	1 351 €
• Taxe foncière non bâti	67 900 x 11.18 % =	7 591 €
• Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	12 000 x 11.59 % =	1 391 €
<b>TOTAL =</b>		<b>29 053 €</b>

► ainsi que le prélèvement de la Garantie Individuelle de Ressources (GIR) de **14 581 €** pour 2012.

6°) – **APPROUVE et VOTE** le budget primitif établi par Monsieur le Maire pour l'exercice 2012, et l'arrête en dépenses et recettes, ainsi qu'il suit :

- Section de fonctionnement : **124 732 €**

- Section d'investissement : **46 934 €**

7°) – **ADOpte** une délibération cadre annuelle pour 2012 pour l'imputation en investissement des biens inférieurs à 500 € non compris dans la listeréglementaire, à la condition de revêtir un caractère de durabilité et de ne pas figurer explicitement parmi les comptes de charges ou de stocks.

8°) – **ACCEPTe** le retrait de la subvention de 80 € accordée lors du Conseil du 3 Février dernier au service de remplacement agricole masculin « La Providence », compte tenu de sa prise en charge par la Communauté de Communes de Paray-le-Monial.

9°) – **Elections Présidentielles des 22 avril et 6 Mai 2012**

Les permanences du bureau de vote ont été arrêtées ainsi qu'il suit :

**SCRUTIN DU DIMANCHE 22 AVRIL**

- 08 H à 11 H 30 = Louis ACCARY – Patrick BERLAND
- 11 H 30 à 15 H = Annie ANDRE – Armand BORDE
- 15 H à 18 H = Régis DEVERCHERE – Gilles FARNIER

### **SCRUTIN DU DIMANCHE 06 MAI**

- 08 H à 11 H 30 = Michel DESCHAINTE – Emile SIMON
- 11 H 30 à 15 H = Eveline DARIEN – Jean-François CHATELLIER
- 15 H à 18 H = Ludovic DAVID – Nathalie KRZEMINSKI

### **10°) – Elections législatives des 10 et 17 Juin 2012**

Les permanences du bureau de vote ont été arrêtées ainsi qu'il suit :

#### **SCRUTIN DU DIMANCHE 10 JUIN**

- 08 H à 11 H 30 = Eveline DARIEN – Jean-François CHATELLIER
- 11 H 30 à 15 H = Régis DEVERCHERE – Michel DESCHAINTE
- 15 H à 18 H = Annie ANDRE – Armand BORDE

#### **SCRUTIN DU DIMANCHE 17 JUIN**

- 08 H à 11 H 30 = Louis ACCARY – Patrick BERLAND
- 11 H 30 à 15 H = Nathalie KRZEMINSKI – Ludovic DAVID
- 15 H à 18 H = Emile SIMON – Gilles FARNIER

### **11°) – Affaires et questions diverses**

- Les travaux relatifs au remplacement du poteau en bois très vétuste situé au Rourat seront effectués par CEGELEC CENTRE EST vers le 2 avril 2012.
- Le panneau présentoir des Chemins du Roman sera installé à l'intérieur de l'Eglise courant avril 2012.
- Un devis sera demandé à différents fournisseurs en vue de l'acquisition éventuelle d'une sono pour l'église.
- Monsieur le Maire rappelle l'article consacré à la Commune de Versaugues dans l'édition du 13 Mars 2012 du Journal de Saône-et-Loire.
- Scolarisation d'un enfant supplémentaire pour 2012/2013 au RPI d'Anzy-Montceaux-Vindecy.

### **MANIFESTATIONS DIVERSES**

- **8 AVRIL 2012** – Course Cycliste « Prix de Montceaux l'Etoile »
- **28 & 29 AVRIL 2012** – 7<sup>ème</sup> Rallye automobile du Brionnais Historique (Voitures anciennes)
- **3 JUIN 2012** – Circuit touristique organisé par l'Association « DEUCH'VEAU CLUB CHAROLAIS »
- **En AVRIL 2013** – SPECTACLE intitulé « Partons pour Pluton » organisé dans le cadre de la saison culturelle du Pays Charolais-Brionnais

*Après avoir répondu à diverses questions des conseillers municipaux,  
L'ordre du jour étant épuisé,  
Monsieur le Maire lève la séance à Vingt et une heures trente*

Fait à Versaugues le 23 Mars 2012  
Le maire,

***Gilles FARNIER***